

## EXTRAITS DU DGC

### Le ministère de la catéchèse dans l'Eglise particulière<sup>1</sup>(Diocèse)

219. Dans l'ensemble des ministères et des services par lesquels l'Eglise particulière accomplit sa mission d'évangélisation, le ministère de la catéchèse occupe une place de choix. En voici quelques aspects :

**A) Dans le diocèse, la catéchèse est un service unique, accompli conjointement par les prêtres, les diacres, les religieux et les laïcs, en communion avec l'évêque. Toute la communauté chrétienne doit se sentir responsable de ce service.** Même si les prêtres, religieux et laïcs exercent en commun la catéchèse, ils le font de manière différenciée, chacun selon sa condition particulière dans l'Eglise (ministres ordonnés, personnes consacrées, fidèles chrétiens). (142) **Par eux et selon le rôle de chacun, le ministère de la catéchèse offre, d'une façon complète, la Parole et le témoignage de la réalité de l'Eglise. Si une de ces formes de présence venait à manquer, la catéchèse perdrait une partie de sa richesse et de sa signification.**

b) Il s'agit d'autre part d'un service ecclésial indispensable pour la croissance de l'Eglise. Ce n'est pas une action susceptible d'être accomplie dans la communauté à titre privé, ou en vertu d'une initiative purement personnelle. **On agit au nom de l'Eglise, en vertu de la mission confiée par elle.**

### La communauté chrétienne et la responsabilité de la catéchèse<sup>2</sup>

220. **La catéchèse est une responsabilité qui relève de toute la communauté chrétienne. L'initiation chrétienne en effet « doit être l'œuvre non pas des seuls catéchistes ou des seuls prêtres mais celle de toute la communauté des fidèles ».** (143) De même, l'éducation permanente de la foi relève de toute la communauté. Par conséquent, la catéchèse est une activité éducative que chaque membre de la communauté exerce au titre de sa responsabilité particulière dans un contexte ou milieu communautaire riche de relations qui aideront les catéchumènes et les catéchisés à s'insérer dans la communauté et à participer activement à sa vie.

**La communauté chrétienne suit le développement des processus catéchétiques, que ce soit avec les enfants, avec les jeunes ou avec les adultes, comme quelque chose qui l'implique et l'engage directement. (144) C'est encore la communauté chrétienne qui, au terme du processus catéchétique, accueille les catéchisés dans un milieu fraternel « où ils pourront vivre le plus pleinement possible ce qu'ils ont appris ».** (145)

---

<sup>1</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch I Le ministère de la catéchèse dans l'Eglise particulière et ses agents, p230

<sup>2</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch I Le ministère de la catéchèse dans l'Eglise particulière et ses agents, p232

221. Si la communauté chrétienne apporte beaucoup au groupe des catéchisés, elle reçoit également beaucoup en retour. Les nouveaux convertis, surtout les jeunes et les adultes, par leur adhésion à Jésus-Christ, apportent à la communauté qui les accueille une nouvelle richesse humaine et religieuse. Ainsi la communauté grandit et se développe, car la catéchèse conduit non seulement à la maturité de la foi des catéchisés, mais à celle de la communauté en tant que telle.

Même si toute la communauté chrétienne est responsable de la catéchèse et si tous ses membres doivent témoigner la foi, seuls quelques-uns reçoivent le mandat ecclésial pour être catéchistes. Accompagnant la mission originelle des parents à l'égard de leurs enfants, l'Eglise confie officiellement à certains membres du Peuple de Dieu, spécifiquement appelés, la mission délicate de transmettre de façon organique la foi au sein de la communauté. (146)

### L'évêque, premier responsable de la catéchèse dans l'Eglise particulière<sup>3</sup>

222. Le Concile Vatican II souligne la grande importance de l'annonce et de la transmission de l'Evangile dans le ministère épiscopal : « **Parmi les charges principales des évêques, la prédication de l'Evangile est la première** ». Dans l'accomplissement de cette tâche, les évêques sont, avant tout, les « hérauts de la foi » qui cherchent à gagner au Christ de nouveaux disciples et ils sont, en même temps les « docteurs authentiques » qui **transmettent au peuple qui leur est confié la foi à professer et à vivre**. Dans le ministère prophétique des évêques, l'annonce missionnaire et la catéchèse sont deux aspects étroitement unis. Pour exercer cette fonction, les évêques reçoivent « un charisme certain de vérité ».

**Les évêques sont « les tout premiers responsables de la catéchèse, les catéchistes par excellence »**. On sait le rôle éminent, dans l'histoire de l'Eglise, de grands et saints évêques dont les initiatives et les écrits ont marqué la période la plus florissante de l'institution du catéchuménat. Ils concevaient la catéchèse comme l'une des tâches fondamentales de leur ministère.

223. Ce souci de l'activité catéchétique conduira l'évêque à assumer « la haute direction de la catéchèse » (153) dans l'Eglise particulière, ce qui mène notamment à :

– **Garantir que dans son Eglise la priorité effective est donnée à une catéchèse active et efficace, « en mettant en œuvre les personnes, les moyens et aussi les ressources nécessaires »**.

– **Avoir le souci de promouvoir la catéchèse en intervenant directement dans la transmission de l'Evangile aux fidèles ; veiller en même temps sur l'authenticité de la profession de la foi et sur**

---

<sup>3</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch I Le ministère de la catéchèse dans l'Eglise particulière et ses agents, p233

**la qualité des textes et des instruments qui doivent être utilisés.**

– « **Susciter et maintenir une véritable passion de la catéchèse; une passion qui s'incarne dans une organisation adaptée et efficace** », profondément convaincu de l'importance que revêt la catéchèse dans la vie chrétienne d'un diocèse.

– **Travailler à ce que « les catéchistes soient préparés convenablement à leur charge**; qu'ils connaissent en profondeur la doctrine de l'Eglise et qu'ils apprennent dans la théorie et la pratique les lois de la psychologie et les matières pédagogiques ».

– **Etablir dans le diocèse un projet global de catéchèse, articulé et cohérent, qui réponde aux vrais besoins des fidèles** et soit convenablement situé dans les plans pastoraux diocésains. Ce projet peut être coordonné, dans sa mise en œuvre, avec les plans de la conférence des évêques.

### **Les prêtres, pasteurs et éducateurs de la communauté chrétienne<sup>4</sup>**

224. La fonction propre du prêtre dans la catéchèse découle du sacrement de l'Ordre qu'il a reçu. Par le sacrement de l'Ordre les prêtres, en vertu de l'onction du Saint-Esprit, sont configurés au Christ-prêtre, comme ministres de la Tête, pour construire et édifier tout son Corps qui est l'Eglise, en tant que coopérateurs de l'Ordre épiscopal. De par cette configuration ontologique au Christ, le ministère des prêtres est un service qui modèle la communauté, qui coordonne et renforce les autres services et charismes. **En ce qui concerne la catéchèse, les prêtres, en vertu du sacrement de l'Ordre, sont des « éducateurs dans la foi ».** Ils œuvrent donc pour que les fidèles de la communauté soient formés convenablement et atteignent la maturité chrétienne. (160) Par ailleurs, conscients que leur « sacerdoce ministériel » est au service du « sacerdoce commun des fidèles », **les prêtres stimulent la vocation et le travail des catéchistes en les aidant à accomplir une fonction qui vient du Baptême** et qui est exercée en vertu d'une mission que l'Eglise leur confie. **Les prêtres mettent en œuvre ainsi la recommandation du Concile Vatican II qui leur demande « de reconnaître et de faire progresser la dignité des laïcs et leur rôle propre dans la mission de l'Eglise ».**

Telles sont les tâches propres du prêtre, et plus particulièrement du curé, dans la catéchèse :

– **susciter dans la communauté chrétienne le sens de la responsabilité commune à l'égard de la catéchèse** — une tâche qui engage tous les fidèles — ainsi que **reconnaître et apprécier les catéchistes et leur mission** ;

– **soigner l'organisation fondamentale de la catéchèse et sa programmation adéquate en y faisant participer activement les catéchistes eux-mêmes et en veillant à ce que la catéchèse**

---

<sup>4</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch I Le ministère de la catéchèse dans l'Eglise particulière et ses agents, p235

soit « bien structurée et bien orientée » ;

- susciter et discerner des vocations au service de la catéchèse et, en tant que catéchiste des catéchistes, veiller à leur formation en consacrant à cette tâche le plus grand soin;
- intégrer l'activité catéchétique dans le projet d'évangélisation de la communauté et soigner en particulier le lien entre catéchèse, sacrements et liturgie;
- assurer que la catéchèse de sa communauté soit liée aux plans pastoraux diocésains, en aidant les catéchistes à collaborer activement à un projet diocésain commun.

L'expérience témoigne que la qualité de la catéchèse d'une communauté dépend, en très grande partie, de la présence et de l'action du prêtre.

### **Les parents, premiers éducateurs de la foi de leurs enfants<sup>5</sup>**

226. **Le témoignage de vie chrétienne donné par les parents au sein de la famille arrive aux enfants enrobé l'entourage de la tendresse et du respect maternels et paternels.** Ainsi, les enfants **perçoivent et vivent joyeusement la proximité de Dieu et de Jésus manifestée par les parents; cette première expérience chrétienne les marque souvent pour toute la vie.** L'éveil religieux dans l'enfance, au sein de la famille, a un caractère « irremplaçable ».

Cette première initiation se consolide quand, à l'occasion de certains événements familiaux ou de fêtes, « **on prend soin d'explicitier en famille le contenu chrétien ou religieux de ces événements** ». Et cette initiation s'approfondit si les parents **commentent et aident à intérioriser la catéchèse plus méthodique que leurs enfants reçoivent dans la communauté chrétienne en grandissant.** En effet, « **la catéchèse familiale précède, accompagne, enrichit toute autre forme de catéchèse** ».

227. Les parents reçoivent dans le sacrement de Mariage la grâce et la responsabilité de l'éducation chrétienne de leurs enfants, devant lesquels **ils portent témoignage tout en leur transmettant les valeurs humaines et religieuses.** Cette activité éducative, à la fois humaine et religieuse, est un « **véritable ministère** », par lequel l'Évangile est transmis et rayonne à tel point que la vie familiale devient un itinéraire de foi et une école de vie chrétienne. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, l'échange devient réciproque et « **dans un tel dialogue catéchétique chacun reçoit et donne** ».

---

<sup>5</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch I Le ministère de la catéchèse dans l'Église particulière et ses agents, p237

C'est pourquoi la communauté chrétienne portera une attention très spéciale aux parents. Par des contacts personnels, des rencontres, des cours et aussi par une catéchèse des adultes destinée aux parents, ceux-ci seront aidés dans l'accomplissement d'une tâche, aujourd'hui particulièrement délicate : l'éducation de leurs enfants à la foi. Cela est notamment urgent dans les endroits où la législation civile ne permet pas ou rend difficile une libre éducation dans la foi. Dans ces cas, « l'Eglise domestique » reste l'unique milieu où enfants et jeunes peuvent recevoir une authentique catéchèse.

### Les religieux dans la catéchèse<sup>6</sup>

228. L'Eglise convoque pour l'activité catéchétique particulièrement les personnes consacrées et souhaite « que les communautés religieuses consacrent le maximum de leurs capacités et de leurs possibilités à l'œuvre spécifique de la catéchèse ».

La contribution particulière à la catéchèse qu'apportent les religieux, les religieuses et les membres des Sociétés de vie apostolique vient de leur condition spécifique. La profession des conseils évangéliques qui caractérise la vie religieuse est un don pour toute la communauté chrétienne. Dans l'activité catéchétique diocésaine, leur contribution originale ne pourra être remplacée ni par celle des prêtres ni par celle des laïcs. **Cet apport original vient du témoignage public de leur consécration qui en fait des signes vivants de la réalité du Royaume:** « C'est la profession de ces conseils, dans un état de vie stable reconnu par l'Eglise, qui caractérise la vie consacrée à Dieu ». Même si chaque chrétien est appelé à vivre les valeurs évangéliques, les personnes consacrées « incarnent l'Eglise désireuse de se livrer au radicalisme des béatitudes ». Le témoignage des religieux, uni au témoignage des laïcs, montre l'unique visage de l'Eglise qui est le signe du Royaume de Dieu.

229. « Bien des familles religieuses, masculines et féminines, sont nées pour l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes, surtout des plus abandonnés ». (179) Fidèles au charisme de leurs fondateurs, de nombreux religieux et religieuses collaborent aujourd'hui à la catéchèse diocésaine des adultes. Au cours de l'histoire, « les religieux et les religieuses se sont trouvés très engagés dans l'activité catéchétique de l'Eglise ».

Lorsqu'ils se consacrent à la catéchèse, les religieux ne mettent pas de côté leurs charismes de fondation. (181) Sans rien ôter au caractère spécifique de la catéchèse, **les charismes des diverses communautés religieuses impriment à cette tâche leurs propres connotations**, souvent d'une grande profondeur religieuse, sociale et pédagogique. L'histoire de la catéchèse manifeste la vitalité que ces charismes ont apporté à l'activité éducative de l'Eglise.

---

<sup>6</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch I Le ministère de la catéchèse dans l'Eglise particulière et ses agents, p238

## Les catéchistes laïcs<sup>7</sup>

230. L'activité catéchétique des laïcs tient son caractère particulier de leur condition dans l'Eglise: « le caractère séculier est propre et particulier aux laïcs ». **Les laïcs exercent la catéchèse à partir de leur insertion dans le monde, en partageant toutes les formes d'engagement avec les autres hommes et femmes, et en apportant à la transmission de l'Évangile une sensibilité et des marques spécifiques:** « cette évangélisation ... acquiert une certaine note spécifique et une particulière efficacité du fait qu'elle s'accomplit dans les conditions communes du siècle ».

En effet, **en partageant le mode de vie de ceux qu'ils catéchisent, les catéchistes laïcs ont une sensibilité spéciale pour incarner l'Évangile dans la vie concrète des hommes. Les catéchumènes et les catéchisés peuvent trouver en eux un modèle chrétien, dans lequel projeter leur avenir de croyants.**

231. **La vocation du laïc à la catéchèse découle du sacrement de Baptême et est renforcée par la Confirmation, ces sacrements par lesquels il participe à « l'office sacerdotal, prophétique et royal du Christ ».** En plus de la vocation commune à l'apostolat, certains laïcs se sentent appelés intérieurement par Dieu à assumer la charge de catéchistes. L'Eglise suscite et discerne cette vocation divine et confère la mission de catéchiser. **Le Seigneur Jésus invite ainsi des hommes et des femmes, d'une manière spéciale, à Le suivre, Lui le Maître et formateur des disciples. Cet appel personnel de Jésus-Christ et le rapport avec Lui sont le vrai moteur de l'action du catéchiste. « De cette connaissance amoureuse du Christ jaillit le désir de L'annoncer, d'évangéliser et de conduire d'autres au 'oui' de la foi en Jésus-Christ ».**

Se sentir appelé à être catéchiste et recevoir de l'Eglise la mission de le faire peut comporter divers degrés de dévouement, selon les caractéristiques de chacun. Parfois **le catéchiste collabore au service de la catéchèse pour un temps limité ou même parfois de manière occasionnelle ; son service et sa collaboration n'en restent pas moins précieuses.** Cependant, étant donné l'importance du ministère de la catéchèse, il est souhaitable que, dans le diocèse, **un certain nombre de religieux et de laïcs se consacrent de manière stable et avec générosité à la catéchèse ; reconnus officiellement, en communion avec les prêtres et l'évêque, ils contribuent à donner à ce service diocésain la configuration ecclésiale qui lui est propre.**

---

<sup>7</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch I Le ministère de la catéchèse dans l'Eglise particulière et ses agents, p240

## La communauté chrétienne comme foyer de la catéchèse<sup>8</sup>

254. **La communauté chrétienne est l'origine, le lieu et le but de la catéchèse. C'est toujours d'elle que naît l'annonce de l'Évangile pour inviter les hommes et les femmes à se convertir et à suivre le Christ. C'est encore cette communauté qui accueille ceux qui désirent connaître le Seigneur et s'engager dans une vie nouvelle. Elle accompagne les catéchumènes et les catéchisés dans leur itinéraire catéchétique et, avec une sollicitude maternelle, les fait participer à son expérience de foi et les incorpore en son sein.**

## La famille comme milieu ou moyen de croissance dans la foi<sup>9</sup>

255. **Les parents sont les premiers éducateurs dans la foi.** Et avec eux, dans certaines cultures notamment, tous les membres de la famille ont un rôle actif dans l'éducation des membres plus jeunes. Mais il faut déterminer plus concrètement en quel sens la communauté chrétienne familiale est « lieu » de catéchèse.

La famille a été définie comme « Eglise domestique »; cela signifie que, en **chaque famille chrétienne, doivent se retrouver les divers aspects ou fonctions de la vie de l'Eglise entière: mission, catéchèse, témoignage, prière, etc.** En effet la famille, comme l'Eglise, est « **un espace où l'Évangile est transmis et d'où l'Évangile rayonne** ». La famille comme « lieu » de catéchèse a une prérogative unique: **transmettre l'Évangile en l'enracinant dans un ensemble de profondes valeurs humaines.** Sur cette base humaine, l'initiation à la vie chrétienne est plus profonde: **l'éveil au sens de Dieu, les premiers pas dans la prière, l'éducation de la conscience morale et la formation du sens chrétien de l'amour humain,** conçu comme le reflet de l'amour de Dieu créateur et Père. Il s'agit en somme d'une éducation chrétienne plus témoinnée qu'enseignée, plus occasionnelle que systématique, plus permanente et quotidienne que structurée selon des périodes. **Dans cette catéchèse familiale, l'apport des grands-parents devient toujours plus important. Leur sagesse et leur sens religieux sont très souvent décisifs pour favoriser un climat vraiment chrétien.**

## Le service diocésain de la catéchèse<sup>10</sup>

265. **L'organisation de la pastorale catéchétique a comme point de référence l'évêque et le diocèse. Le secrétariat diocésain de la catéchèse (Officium catechisticum) est « l'organisme par lequel l'évêque, responsable de la communauté et maître de doctrine, dirige et conduit l'ensemble des activités catéchétiques du diocèse ».**

---

<sup>8</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch III les lieux et les voies de la catéchèse, p263

<sup>9</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch III les lieux et les voies de la catéchèse, p264

<sup>10</sup> Directoire Général de la Catéchèse, ch IV L'organisation de la pastorale catéchétique dans l'Eglise particulière, p275

Les principales tâches du Secrétariat diocésain sont les suivantes :

- a) **Effectuer une analyse de la situation de l'éducation de la foi dans le diocèse.** Cette analyse devrait préciser, entre autres, les besoins réels du diocèse en ce qui concerne l'activité catéchétique.
- b) **Elaborer un programme d'action** qui détermine des objectifs clairs, propose des orientations et envisage des actions concrètes.
- c) **Promouvoir et former les catéchistes.** Des instituts seront créés si on le juge opportun. (290)
- d) **Elaborer ou du moins signaler aux paroisses et aux catéchistes les instruments nécessaires pour le travail catéchétique:** catéchismes, directoires, programmes pour les différents âges, guides pour les catéchistes, matériel pour les catéchisés, moyens audio-visuels...
- e) **Renforcer et promouvoir les institutions proprement catéchétiques du diocèse** (catéchuménat baptismal, catéchèse paroissiale, groupe de responsables de la catéchèse) qui constituent les « cellules de base » de l'activité catéchétique.
- f) **Veiller surtout à améliorer les ressources en personnel et en matériel** aussi bien au niveau du diocèse qu'à celui de la paroisse ou des vicariats forains.
- g) **Collaborer avec la commission pour la liturgie**, vu l'importance essentielle de celle-ci pour la catéchèse, spécialement la catéchèse initiatique et catéchuménale.

### LE CATECHISTE DANS LE TEXTE NATIONAL POUR L'ORIENTATION DE LA CATECHESE EN FRANCE<sup>11</sup>

Il est demandé au catéchiste de se considérer lui-même comme un disciple en chemin à la suite du Christ.

Le catéchiste est au service d'une démarche qu'il doit guider mais qui ne lui appartient pas. Sur le chemin, celui qui avance doit pouvoir partager ses joies, ses questions, ses doutes et même ses crises sans se sentir prisonnier de celui qui l'accompagne car « le rôle propre de la catéchèse est de montrer qui Jésus Christ, sa vie et son mystère, et de présenter la foi chrétienne comme marche à la suite de sa Personne

Le catéchiste va conduire au texte biblique en favorisant tout ce qui peut rendre possible le travail de l'Esprit Saint au cœur de chacun : une démarche soigneusement organisée, des apports de l'exégèse qui font entrer dans l'intelligence des Ecritures et relancent la marche, mais surtout de la vigilance et de l'écoute à l'égard de ce qui se passe dans les personnes lorsqu'elles rencontrent la Parole de Dieu.

Il doit lui-même oser être un témoin de la foi. Mais il ne peut pas en rester à une présentation personnelle de la foi chrétienne. Il a une responsabilité d'aîné et il doit transmettre ce qu'il a lui-même reçu de l'Eglise en fidélité au Magistère.

---

<sup>11</sup> Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France, ch III, les points d'appui d'une pédagogie de l'Initiation chrétienne, p 48 à 50